

le 24 novembre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014**

**2014 DAC 1608** Subvention (1.500 euros) à l'association Le son de piano (16e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 4 novembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Le son de piano (16e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 3 novembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1.500 euros, sur proposition de la mairie du 16e arrondissement est attribuée à l'association Le son de piano, 14 bis quai Louis Blériot 75016 Paris, pour l'organisation de son concours de piano en 2014 (2014\_07524/ 182223).

Article 2 : Cette dépense sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2014, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.